

PROFESSION BANLIEUE

LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS GOUVERNANCE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE EN QUESTIONS(S)

1er décembre 2015



Les après-midi

1^{er}
DÉCEMBRE
2015

30

La politique de la ville dans la métropole du Grand Paris

Gouvernance et solidarité territoriale en questions(s)

LÉO FAUCONNET ET BRIGITTE GUIGOU

Léo Fauconnet et Brigitte Guigou travaillent tous deux à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (Iau) d'Île-de-France. Léo Fauconnet y est responsable du pôle Gouvernance et Brigitte Guigou chargée d'études au département Habitat et société.

La question de l'organisation de l'agglomération parisienne est un sujet ancien, qui a pris une importance particulière dans un contexte de crise exigeant à la fois plus de compétitivité et de solidarité. Le 2^{er} janvier 2016, la métropole du Grand Paris (Mgp) est officiellement née et rassemble toutes les communes de la petite couronne au sein d'établissements publics territoriaux (Ept) qui ont désormais compétence en matière de politique de la ville. Alors que les contrats de ville ont été signés peu de temps avant à l'échelle des agglomérations ou de communes isolées, quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux acteurs? Les travaux de l'Iau d'Île-de-France aident à mieux comprendre la nouvelle organisation territoriale dans toutes ses dimensions locales, métropolitaine et régionale, et à anticiper les conséquences de la métropolisation pour la politique de la ville.

TERRITOIRES ET COMPÉTENCES : ÉTAT DES LIEUX

LÉO FAUCONNET

HISTORIQUEMENT, l'échelle de la métropole du Grand Paris (Mgp) qui paraissait la plus naturelle pouvait grossièrement être celle de l'aire urbaine de la région Île-de-France¹, c'est-à-dire cet espace de fonctionnement économique correspondant à l'ensemble des communes dont la majorité des actifs se rend chaque jour dans le pôle urbain central pour y exercer son activité professionnelle. Sur le plan économique, c'est en effet le périmètre sur lequel il y avait le plus de légitimité à s'interroger sur la question du partage de poli-

tiques d'enjeu métropolitain et la coordination de projets pouvant répondre à l'objectif d'un développement métropolitain.

Au sein du périmètre francilien, le débat autour de la pertinence de l'échelle métropolitaine a néanmoins porté sur deux types d'espaces. Le premier est l'agglomération parisienne (unité urbaine de Paris, au sens de l'Insee), à savoir 500 à 600 communes représentant près de dix millions d'habitants. Le deuxième est le cœur d'agglomération, c'est-à-dire la zone la plus dense en nombre d'habitants et en emplois, qui connaît plusieurs problématiques particulières par rapport au reste de l'agglomération, notamment de carence en logements, de déserte par les trans-

¹ Selon les chiffres de l'Insee, en 2013, l'aire urbaine de la région Île-de-France représentait 1754 communes.

Avec les contributions de : **Léo FAUCONNET** et **Brigitte GUIGOU**
Téléchargeable.

Sommaire

- Territoires et compétences : État des lieux
- Gouvernance et solidarité territoriale

12 pages.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Les Après-midi >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/La-politique-de-la-ville-dans-la-me%CC%81tropole-du-Grand-Paris-Gouvernance-et>